## arbido

2006/3 Erschliessung – Kernaufgabe der Archive und wichtiges Thema für die gesamte I+D-Welt

Coutaz Gilbert, Ancien directeur des Archives cantonales vaudoises, membre d'honneur de l'AAS

## De la politique de gestion a? la pratique des normes de description. De l'importance de la description et des inventaires

C'est un expose?, comme le titre l'indique, en deux temps, le premier fixant le cadre ge?ne?ral de la re?flexion aux Archives cantonales vaudoises (de?sormais ACV), le second de?crivant les modes ope?ratoires en matie?re de description.

Le traitement des archives a un cou?t, et me?me plusieurs. Le cou?t de la *confection*, le cou?t de la *conservation* et, au besoin, de la *restauration*, le cou?t de la *diffusion*, le cou?t de la *reconstitution* quand les informations manquent ou sont lacunaires. En relation avec le the?me d'aujourd'hui, il faut parler du cou?t de la *description*, sachant que de la qualite? des inventaires de?pendent la rapidite? avec laquelle des informations sont retrouve?es, l'efficience de la recherche documentaire.

La description documentaire et archivistique est un ensemble de me?thodes concourant a? un objectif principal: retrouver et exploiter les archives dans les meilleurs de?lais et avec la plus grande assurance. La description est une ta?che cruciale pour la communaute? professionnelle des archivistes; elle est un enjeu conside?rable de la visibilite? de notre me?tier; elle est, selon moi, surtout une composante oblige?e de la gestion institutionnelle.

Avant d'e?tre une re?alite? technique, voire technicienne du dispositif de gestion d'information, la description d'archives est un indicateur de la conduite institutionnelle, une composante e?conomique du budget annuel et une contrainte, souvent assimilable a? de l'e?quilibrisme, de choisir parmi les ressources humaines et logistiques accorde?es au service d'archives. Les archivistes sont d'autant plus oblige?s de se positionner par rapport a? l'analyse documentaire, que celle-ci est sans doute la plus cou?teuse et la plus complexe de la chai?ne documentaire et du dispositif de l'information. Qui plus est, les archivistes sont tenus de se de?terminer sur les missions qui fondent leur me?tier, a? un moment ou? les pressions se font de plus en plus fortes pour qu'ils abandonnent certaines de leurs pre?rogatives. Parler de normes descriptives, c'est ne?cessairement situer l'importance que l'on accorde parmi les missions des archives a? la re?daction d'inventaires. De cette articulation de?coule l'attention apporte?e a? la description documentaire. A mon avis, la re?daction d'inventaires est le fondement de toute la re?flexion archivistique. Elle cristallise les enjeux professionnels; fe?de?re et justifie toutes les autres pratiques. L'inventaire est en effet la me?diation entre les documents et le public. A sa re?alisation et a? celle, plus ge?ne?ralement conside?re?e, des instruments de recherche, sont subordonne?es la collecte, la consultation et la valorisation. La re?daction d'inventaires justifie les politiques de restauration et de reproduction. Sans inventaire, il n'y a pas d'archivistique; une formation d'archiviste sans enseignement sur les inventaires et un me?tier d'archiviste sans re?daction d'inventaires ne font pas sens. Le Code international de de?ontologie des archivistes fait justement re?fe?rence a? ces exigences professionnelles.

Les re?seaux informatiques ont renouvele? les canaux de consultation et les modes d'interrogation. Ils ont oblige? les archivistes a? ne plus se focaliser sur les seuls enjeux institutionnels, a? ne plus en faire des de?fenseurs de leurs inte?re?ts sectoriels et a? les sortir de leur corporatisme e?troit. Mais, les re?seaux informatiques ont surtout confronte? les archivistes a? un nombre croissant de prestations qu'ils ne connaissaient pas avec les anciens environnements de travail. Les nouvelles technologies sont devenues des valeurs e?talon pour situer le degre? de de?veloppement ou de maturite? professionnelle des de?po?ts d'archives.

De mon point de vue, le de?veloppement de la re?flexion archivistique ne se mesure pas a? l'aune du nombre d'ordinateurs et de nume?riseurs posse?de?s par une institution, mais au nombre d'inventaires et d'instruments de recherche re?dige?s annuellement. La vitalite? d'une institution ressort de sa force a? juguler les effets de masses a? traiter et a? les rendre disponibles aupre?s du public qui la sollicite.

Le recours a? Internet n'est qu'une e?tape, assure?ment la plus spectaculaire, mais il ne peut se faire que si la description archivistique est effectue?e pre?alablement, aujourd'hui dans le sens de l'harmonisation et de la normalisation des principes de description. En ce sens, la ge?ne?ralisation de l'informatique dans les archives a acce?le?re? la syste?matisation des pratiques professionnelles, elle n'a pas cre?e? les bases du me?tier d'archiviste ni n'a bouleverse? les acquis de la gestion traditionnelle. Le respect des fonds, la typologie des instruments de recherche, l'indexation et la normalisation du vocabulaire descriptif ne sont pas ne?s avec l'informatique. Celle-ci a surtout fe?de?re? des efforts distants, elle a agglome?re? des e?le?ments de description souvent ne?glige?s dans les instruments de recherche usuels, elle a re?solu des obstacles la plupart du temps conceptuels a? la compre?hension des notions de respect des fonds et de hie?rarchie des niveaux de classement.

Fort de ces constats, un responsable d'un de?po?t d'archives doit se profiler face aux de?veloppements nombreux et diversifie?s de l'archivistique, ces vingt dernie?res anne?es, parmi lesquels il faut compter la description archivistique. Dans une pe?riode de fortes turbulences financie?res et de re?duction de moyens humains dans les services d'archives, de?ja? dans une position fragile avant la ge?ne?ralisation des normes, il ne fait pas de doute que l'existence de normes en description archivistique et en records management facilite singulie?rement l'exercice du me?tier d'archiviste.

En disposant d'un corpus doctrinal codifie? et valide?, l'archiviste peut s'appuyer sur des re?flexions qui ont la force de la ve?rite?, de la majorite? et de la maturite? professionnelles. Il peut choisir le degre? de finesse du travail de description, en fonction de l'importance du fonds d'archives, des ressources disponibles et de son impact sur la recherche.

Les normes balisent de?sormais la pratique professionnelle, re?glent les relations interinstitutionnelles et interprofessionnelles, visent a? cre?er des instruments de recherche partage?s entre institutions de?tentrices d'archives ou, a? de?faut, connecte?s entre elles et qui doivent rechercher des compatibilite?s de travail.

Deux e?le?ments forts sont apparus avec les normes: la description a? plusieurs niveaux et les liens hie?rarchiques entre les composantes d'un fonds. Ces perce?es archivistiques favorisent la re?daction d'inventaires a? ge?ome?trie variable, ou mieux exprime?, proportionne?s aux besoins vise?s. Il ne s'agit plus de faire, comme a? l'ancienne, des inventaires a? la carte, abandonne?s a? l'appre?ciation des auteurs, de leurs savoirs et aux envies du moment, mais de choisir dans un dispositif cohe?rent et largement ouvert, des parts suffisantes pour accre?diter l'inventaire et l'inscrire dans un contexte de description, reconnu par la profession.

On peut de?nigrer les normes quand elles compliquent les proce?dures. Ce proce?s ne peut pas e?tre fait aux normes descriptives, puisqu'elles facilitent les interpre?tations et re?partissent les efforts selon l'inte?re?t des fonds d'archives. Il ne fait pas de doute que les normes descriptives exigent des archivistes des e?tats de pre?paration supe?rieurs aux anciennes pratiques et des e?volutions de mentalite?s. Mais, le fait d'investir dans des pratiques communes et combinables avec celles des autres institutions permet de combattre les risques d'isolement induits par l'abaissement des ressources et de pouvoir e?voluer dans des pratiques ajuste?es aux possibilite?s de l'institution, sans qu'elles perdent de leur cohe?rence.

De mon point de vue, la description n'est pas seulement une ta?che cruciale de l'existence des fonds d'archives, elle est surtout l'atout principal de l'existence des archivistes contre les volonte?s de re?duire les moyens des archives. Je crois vraiment que la description doit e?tre inscrite dans ses cou?ts e?conomiques, en ressources humaines et en termes de strate?gie institutionnelle, avant d'e?tre aborde?e dans ses effets techniques. Nous le faisons de?ja?, lorsqu'avant de se lancer dans la re?daction d'un inventaire, nous re?digeons un plan de classement qui tienne compte de l'importance historique du fonds, des moyens qui peuvent e?tre investis et du calendrier a? disposition pour la re?alisation. Nous avons besoin de feuilles de routes, de parcours organise?s et expertise?s, et de pouvoir partager des objectifs communs, compre?hensibles de partout et exportables dans n'importe quelle institution.

En ce sens, la description archivistique constitue une approche malle?able, adaptable et adapte?e. Elle concilie les objectifs ide?aux, souhaitables, re?alisables et re?alistes de l'institution. Son panel de potentialite?s en fait un the?me de re?flexion de gestion et de technique archivistiques, a? la fois central dans nos pratiques, crucial dans nos buts et cardinal par rapport a? nos employeurs.



## **Gilbert Coutaz**

Gilbert Coutaz a été directeur des Archives cantonales vaudoises de 1995 à 2019. Il a présidé l'Association des archivistes suisses entre 1997 et 2001, après avoir été membre du Comité directeur de la Section des Associations professionnelles d'archivistes du Conseil international des archives entre 1992 et 2000. Pour ses mérites, l'AAS l'a nommé membre honoraire en septembre 2019.

Membre de plusieurs comités de sociétés d'histoire, il est à l'origine en 1998 de Réseau-PatrimoineS Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, en 2004 de COSADOCA (Consortium de sauvetage documentaire en cas de catastrophe), et en 2011 de Mnémo-Pôle.

Entre 2006 et 2014, il a enseigné l'archivistique aux Universités de Berne et de Lausanne dans le cadre du Master of Advanced Studies in Archival, Library and Information Science (MAS ALIS). Il est notamment l'auteur de

Archives en Suisse. Conserver la mémoire à l'ère numérique paru en 2016.